



Conseil de l'Europe
Unité des Politiques linguistiques
Direction de l'Éducation
www.coe.int/lang-migrants/fr

Intégration linguistique des migrants adultes



Répertoire linguistique

Le répertoire linguistique individuel

Les questions posées à propos des personnes migrantes ne se réduisent pas à celles de leur apprentissage de la langue majoritaire du pays d'accueil. Les dispositifs à créer doivent assurer les conditions d'une reconfiguration réussie de leur répertoire linguistique.

Compétence plurilingue, répertoire de langues

La notion de répertoire de langues (ou répertoire linguistique) n'est pas spécifique aux personnes migrantes : elle renvoie au fait que tous les individus sont potentiellement ou effectivement plurilingues. Cette « compétence plurilingue » est la manifestation de la capacité de langage, dont tout être humain dispose génétiquement et qui peut s'investir dans plusieurs langues successivement et tout au long de la vie. (Le Conseil de l'Europe distingue le plurilinguisme comme compétence des locuteurs (capables d'employer plus d'une langue) du multilinguisme comme présence des langues sur un territoire donné). Le répertoire des langues connues par chacun (ou répertoire individuel) comprend des langues acquises de manière différente (langue apprise dans la famille dès l'enfance, apprise ensuite, par suite d'un enseignement scolaire ou ensuite, langue apprise de manière autonome...) et pour lesquelles on possède des compétences différentes (conversation quotidienne, lecture, écoute...) à des niveaux de maîtrise eux-mêmes différents (élémentaire, indépendant, expérimenté...). Ces langues peuvent recevoir des fonctions particulières (communiquer en famille, socialiser avec les voisins, travailler, exprimer son appartenance à un groupe...), mais celles-ci peuvent cependant être remplies conjointement par plusieurs langues. Cette distribution des langues du répertoire peut varier dans le temps ou suivant les situations de communication (avec l'emploi de plusieurs langues simultanément dans les échanges, dite alternance codique).

Apprendre les langues, réorganiser les répertoires

Tout apprentissage d'une langue nouvelle est susceptible de modifier les équilibres, instables par eux-mêmes, des répertoires. Le plus souvent, s'agissant de l'apprentissage scolaire d'une langue étrangère, le répertoire s'élargit sans conséquences autres, sinon la perception accrue de transversalités entre les langues existantes. Dans le cas des personnes migrantes, la réorganisation est plus complexe, car l'acquisition de la langue majoritaire constitue un enjeu important (voire essentiel lorsqu'elle détermine le droit à résidence), de nature fondamentalement identitaire qui s'effectue sous le regard des natifs et que l'on nomme généralement, mais de manière réductrice, intégration linguistique. En fait celle-ci n'est que l'une des formes possibles de réorganisation des répertoires, qui se caractérise par le fait qu'elle s'effectue sous pression :

Merci de citer ce texte comme suit:

“Conseil de l'Europe / Unité des Politiques linguistiques (Strasbourg) – Projet ILMA : www.coe.int/lang-migrants/fr”

celle de communiquer efficacement dans un espace social nouveau et d'y construire une (nouvelle ?) identité linguistique et culturelle.

L'éducation plurilingue pour tous

Du point de vue du Conseil de l'Europe, les objectifs des enseignements de langues, quels qu'ils soient, sont donc ceux de l'éducation plurilingue (dont le CECR est un des instruments de réalisation). Celle-ci vise à valoriser le répertoire de langues de chacun, en particulier la/les langues déjà présentes, au moins pour éviter qu'elles ne deviennent, pour les adultes migrants eux-mêmes et leurs enfants, un signe de marginalité. Elle a aussi pour objet de développer le répertoire, en fonction des besoins, des attentes, des curiosités et des désirs de chacun et du rôle que chacun entend donner à « ses » langues dans la constitution de la pluralité de ses appartenances, qui instaurent l'acteur social dans son unicité culturelle. La centralité du plurilinguisme constitue, de la sorte, l'un des fondements d'une éducation critique à la tolérance linguistique, en tant qu'éducation interculturelle.

JCB

Documents complémentaires

- *Le rôle de la littérature dans le processus d'acculturation des migrants*, 2008 - Hervé Adami
- *Éducation: sur mesure ou taille unique ? Un projet commandité par l'Union de la langue néerlandaise (Nederlandse Taalunie)*, 2008- ITTA/Elwine Halewijn; CTO/Annelies Houben, Heidi De Niel
- *Apprendre la langue du pays d'accueil à des fins professionnelles. Eléments de problématique et démarches didactiques*, 2012, Claire Extramiana
- *L'intégration linguistique des migrants adultes et le 'Cadre européen commun de référence pour les langues'* 2012, David Little